

Angoulême, le **31 MARS 2022**

Monsieur,

Par courrier du 12 mars dernier, vous demandez l'interdiction de la chasse le dimanche.

J'ai pris connaissance de l'ensemble des arguments évoqués et de vos craintes au sujet de la sécurité.

Il ressort du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique validé par mes services et consultable sur le site internet de la Fédération Des Chasseurs de Charente (fdc16), que le nombre d'accidents de chasse a baissé de moitié en 10 ans grâce au travail de sensibilisation et de formation mis en place par les fédérations de chasseurs, le plus souvent en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

Aussi, compte-tenu des résultats de l'encadrement et de la réglementation en vigueur concernant la pratique de cette activité, la prise d'une décision d'interdiction de la chasse les dimanches n'apparaît pas comme justifiée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à toute ma considération.


Megali DEBATTE

Monsieur Jean BERNABEN
Secrétaire Général de l'association Charente Nature
Impasse Lautrette
16000 ANGOULÊME